

TARIF 2023 / 2024

	4 premiers mois	trimestre 1	trimestre 2	année
	sept-oct-nov-déc	janv-fév-mars	avr-mai-juin	de sept à juin
Cours de Classique et/ou Modern'jazz				
1 cours / semaine				
45min (Eveil)	82 €	63 €	63 €	190 €
1h	112 €	83 €	83 €	253 €
1h15	125 €	95 €	95 €	288 €
1h30	129 €	98 €	98 €	297 €
2 cours / semaine				
1h + 1h	180 €	132 €	132 €	405 €
1h + 1h15	192 €	140 €	140 €	430 €
1h15 + 1h15	200 €	150 €	150 €	458 €
1h30 + 1h30	210 €	155 €	155 €	472 €
3 cours / semaine	266 €	200 €	200 €	605 €
4 cours et plus / semaine	289 €	217 €	217 €	655 €

Cours de Contemporain				
1 cours / semaine				
1h	112 €	83 €	83 €	253 €
1h15	125 €	95 €	95 €	288 €
1h30	129 €	98 €	98 €	297 €
2 cours / semaine				
1h + 1h	180 €	132 €	132 €	405 €
1h + 1h15	192 €	140 €	140 €	430 €
1h15 + 1h15	200 €	150 €	150 €	458 €
1h30 + 1h30	210 €	155 €	155 €	472 €

« Mixage Proviedanse / Chutondanse » :

=> remise effectuée sur chacun des 2 tarifs

* 1 Cours Classique ou Jazz + 1 Cours de Contemporain = - 10%

* 2 Cours de Classique ou Jazz + 1 Cours de Contemporain :

pour des cours de 1h = -10%

pour des cours de 1h15 ou 1h30 = -15%

=> ex 1 : 1 cours de classique ou jazz + 1 cours de contemporain d'1h15 = (288€-10%) + (288-10%)

ex 2 : 2 cours de classique ou jazz de 1h30 + 1 cours de contemporain de 1h30 = (472€-15%) + (297-15%)

Remise Famille :

15% de réduction pour le 2ème
et 30% pour le 3ème élève de la même famille (sur le forfait le moins cher)

Cotisation annuelle

Paiements :

Les cotisations doivent être réglées lors de l'inscription en début d'année, quelque soit le type de modalités choisies (cotisation annuelle ou trimestrielle), et seront encaissées selon le planning ci-contre.

En cas d'arrêt de l'activité en cours d'année pour les personnes inscrites au trimestre, les chèques donnés en début d'année seront rendus.

Tout trimestre entamé est dû en totalité.

Pour les personnes inscrites à l'année (cotisation annuelle), l'arrêt de l'activité en cours d'année ne donne droit à aucun remboursement.

année / paiement en 2 chèques possible		
date encaissement si 1 chèque par période	15 septembre	
date encaissement si 2 chèques par période	15 septembre	15 novembre

Cotisations trimestrielles

4 premiers mois / paiement en 4 chèques possible (sept-oct-nov-déc)				
date encaissement si 1 chèque par période	15 septembre			
date encaissement si 2 chèques par période	15 septembre		15 novembre	
date encaissement si 4 chèques par période	15 septembre	15 octobre	15 novembre	15 décembre

trimestre 2 / paiement en 3 chèques possible			
date encaissement si 1 chèque par période	15 janvier		
date encaissement si 3 chèques par période	15 janvier	15 février	15 mars

trimestre 3 / paiement en 3 chèques possible			
date encaissement si 1 chèque par période	15 avril		
date encaissement si 3 chèques par période	15 avril	15 mai	15 juin

PROVIEDANSE - MAGALI SCHITTECATTE : 06.64.96.14.04 mag.proviedanse@gmail.com

CHUT ON DANSE - SANDRA LEMORT : 06.67.08.80.25 ecolechutondanse@gmail.com